



**Union Départementale des Associations de Combattants
et de Victimes de Guerre du Val de Marne : UDAC 94**
Membre de l'UFAC – partenaire du Souvenir Français
Entrée est du 15 rue Henri Cardinaud - 94000 - Créteil
Tel : 09 52 89 32 99 - courriel : jj.fromont@icloud.com

Créteil le 08 septembre 2019

**Mesdames, Messieurs les Chefs d'Établissements,
Mesdames, Messieurs les Professeurs d'Histoire-Géographie et Documentalistes,**

Objet : Visite du site du Mont Valérien et de la Cascade des Fusillés du Bois de Boulogne

La commission "*Civisme et Mémoire*" de l'U.D.A.C. du Val-de-Marne est heureuse de vous informer qu'au printemps 2020, elle organisera sa « 27^{ème} édition action-mémoire » à destination des collégiens des classes de troisième du département du Val-de-Marne du **Mardi 3 mars au jeudi 2 avril 2020**.

L'UDAC vous propose deux visites :

- Le site du Mont Valérien
- Le site de la Cascade des Fusillés du Bois de Boulogne

Les 20 voyages prévus seront répartis **sur 10 après-midi, à raison de deux collèges par jour**. L'effectif préconisé par collège est de **50 élèves au maximum**, accompagnés de 4 à 5 professeurs et d'anciens combattants. Dans la même après-midi, les visites seront inversées pour respecter un maximum de 50 élèves par site.

Chaque élève est couvert par son assurance extra-scolaire.

Ces actions sont soutenues par la direction académique des services de l'Éducation nationale du Val-de-Marne et par la direction départementale de l'Office national des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre. (O.N.A.C.V.G.)

Le déplacement aller et retour sur les lieux des sites sera à votre charge.

Compte-tenu du soutien financier du Conseil départemental du Val-de-Marne et de notre propre participation financière, **la quote-part demandée à chaque élève sera de 1 euro**, la gratuité est accordée aux professeurs et aux anciens combattants. Les communes peuvent être sollicitées par vos soins pour le transport des élèves et si vous le souhaitez, nous pourrions adresser une lettre d'appui au maire de la commune concernée. La fiche d'inscription, remplie et signée, est à renvoyer dans les meilleurs délais **par courriel à la responsable de la commission « Civisme et Mémoire »** baczkowski.laure@bbox.fr.

Attention, seules les 20 premières fiches reçues seront retenues.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

La Présidente de la Commission

Laure Baczkowski-Dandre

Le Président Départemental

Jean-Jacques FROMONT